

DEPARTEMENT DU FINISTERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du conseil communautaire du mardi 15 décembre 2020.

Le 15 décembre 2020 à 18h00, s'est tenue à Pleyben, (salle Arvest), une séance du conseil communautaire pour lequel les conseillers ont été légalement convoqués par courrier affranchi en date du 09 décembre 2020.

A l'ouverture de la séance, sur demande de la Présidente, les conseillers communautaires attestent à l'unanimité avoir reçu à leur domicile le pli contenant la convocation et la note synthétique de ce conseil communautaire.

♦ **Etaient présent(e)s**

CAST : M. Jacques GOUEROU, Mme Danielle CARIOU, M. Ronan HASCOET

CHATEAULIN : Mme Gaëlle NICOLAS, M. Michel QUEFFURUS, M. Didier CHOPLIN, M. Hervé ROLLAND, Mme Sylviane TOUFFAIT, Mme Sylvie CHASSEREZ, Mme Clarisse REALE

DINEAULT : M. Christian HORELLOU, Mme Hélène POULIQUEN, M. Guy LE FLOC'H

GOUEZEC : Mme Cécile NAY, M. Rémi MOAL

LANNEDERN : Mme Pauline CARO

LE CLOITRE-PLEYBEN : Mme Dominique BILIRIT

LENNON : M. Jean-Luc VIGOUROUX, M. Ronan JEZEQUEL

LOTHEY : Mme. Aurélie MACACLIN

PLEYBEN : Mme Amélie CARO, M. Roger LE SAUX, M. Patrice PERSON

PLOEVEN : M. Didier PLANTE

PLOMODIERN : M. Joël BLAIZE, M. Jean-François BIDEAU, Mme Michelle AUTRET, Mme Anne-Marie BOUCHER

PLONEVEZ-PORZAY : M. Paul DIVANAC'H, Mme Sylviane PENNANEAC'H, M. Alain PENNOBER

PORT-LAUNAY : Gaël CALVAR

SAINT-COULITZ : M. Gilles SALAUN

SAINT-NIC : Mme Annie KERHASCOET, M. Emmanuel MAHO

SAINT-SEGAL : M. Frédéric DRELON

TREGARVAN : M. Rémi CARPENTIER

♦ **Procurations**

CHATEAULIN : M. Jean-Pierre JUGUET a donné procuration à Mme Gaëlle NICOLAS

Mme Marie-Pierre LE GOFF a donné procuration à M. Didier CHOPLIN

DINEAULT : M. Olivier LE MELL a donné procuration à Mme Michelle AUTRET

PLEYBEN : M. Christophe CERCLERON a donné procuration à Mme Amélie CARO

Mme Nicole JAOUEN a donné procuration à M. Roger LE SAUX

Mme Nathalie POULIQUEN a donné procuration à M. Patrice PERSON

SAINT-SEGAL : Mme Stéphanie LE GUILLOU a donné procuration à M. Frédéric DRELON

♦ **Absence**

Néant

♦ **Secrétaire de séance**

M. Patrice PERSON

♦ **Assistaient également à la réunion**

M. Yann BOUTHOREL, Directeur général des services

Mme Muriel LE GUERN, DRH

Mme Tiphaine CROCCEL, chargée d'accueil et de secrétariat

Rapporteur : M. PLANTE Didier

Il convient de déterminer les tarifs des dépôts en déchèteries effectués par les professionnels pour l'année 2021.

Au regard des évolutions de prix de la collecte et des filières de traitement, la commission communautaire 3, lors de la réunion du 1^{er} décembre 2020, a proposé de retenir la grille tarifaire suivante pour l'année 2021 :

Catégories de déchets	Tarifs 2021
Incinérables	23 € / m ³
Encombrants	48 € / m ³
Bois	15 € / m ³
Gravats, inertes	19 € / m ³
Déchets dangereux	12 € / apport
Déchets verts	10 € / m ³
Déchets verts <u>broyés</u> et apportés sur le site de <u>Plonévez-Porzay</u> entre le 1 ^{er} mai et le 30 septembre	Gratuit

Il vous est proposé :

- D'approuver les tarifs 2021 des dépôts par les professionnels ;
- D'autoriser la Présidente à signer tout document afférent à cette délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pleyben, le 15 décembre 2020

La Présidente,
Gaëlle NICOLAS

